

**LES MÉES**  
Nov. 2020

# LA LETTRE DU MAIRE

N°3



## SOUTENONS LE COMMERCE LOCAL !

*L'évolution de la situation sanitaire dans notre pays a conduit le chef de l'État, à décréter un deuxième confinement, mis en œuvre depuis vendredi 30 Octobre.*

*Concernant les « petits commerces » de proximité, ceux qui font vivre et animent nos villages, les mesures prises ne nous semblent ni justes, ni équitables et mettent en péril dangereusement ce tissu commercial que nous soutenons depuis tant d'années.*



*En effet, l'ouverture des grandes surfaces, au vu de certains types de produits vendus, entraîne une grave atteinte au principe de libre concurrence par une notable rupture d'égalité. Les conséquences de ces nouvelles mesures risquent fort de sonner le glas de nos commerces de proximité, particulièrement à l'approche de Noël, période essentielle de leurs activités annuelles.*

*La solution, pour nous, ne réside pas dans l'interdiction pour les grandes surfaces de vendre certains types de produits. Cette décision a pour principale conséquence de favoriser l'achat en ligne, au détriment, toujours, des commerces de proximité.*

*Il convient de rappeler que les règles sanitaires sont très bien appliquées par tous ces commerces et que selon la communauté scientifique, ce ne sont pas ces lieux qui sont responsables de l'actuelle situation sanitaire.*

*Les 36 000 Maires de France, réunis en Assemblée Générale dans leurs départements ont demandé au gouvernement, unanimement, d'autoriser l'ensemble des commerces de proximité à reprendre leur activité. Le gouvernement reste sourd, pour l'instant, à cette demande. Cette position, incompréhensible, rabaisse une nouvelle fois les élus locaux que nous sommes à une quantité négligeable, dont l'avis ne compte pas, alors que ce sont eux qui bénéficient et partagent une expertise de terrain.*

**Nous sommes encore à 6 semaines de Noël !  
Attendons pour faire nos achats que nos commerces  
des Mées réouvrent, nous l'espérons, début décembre !  
Achetons chez nos producteurs locaux !  
(liste disponible sur le site internet de la Mairie)**

## SOYONS SOLIDAIRES AVEC NOS COMMERCES !



Un certain nombre de commerces sont totalement fermés depuis le 30 octobre. C'est une situation catastrophique pour eux qui met en cause leur survie.

Certes, il va y avoir des aides de l'Etat et éventuellement d'autres collectivités. Mais cela risque d'être bien insuffisant pour préserver la totalité de notre commerce local.

*C'est pourquoi, nous appelons toutes celles et ceux qui peuvent le faire, à contribuer à la solidarité avec nos commerçants. Sur la base du principe mis en œuvre, au printemps dernier par l'Association des Maires Ruraux de France :*



**Le principe est simple : *C'est ma tournée ! (Un verre virtuel pour une solidarité réelle)*. Nous lançons cet appel à ce que la solidarité s'exprime partout dans la commune et invitons chacun à faire un don en lieu et place de la « tournée générale » rendue impossible.**

Chacun peut donc faire un don (10, 20, 30 €... selon les possibilités de chacun). Ces dons peuvent être effectués à l'ordre du CCAS de la commune, en mairie (en précisant « solidarité avec le commerce local »). Un compte spécial sera ouvert pour cela. L'intégralité de ces dons, sera répartie, équitablement, à l'ensemble des commerçants les plus affectés par la fermeture de leur commerce.

**A NOUS TOUS DE JOUER, EN SOLIDARITÉ AVEC NOS COMMERCES LOCAUX !**